Un coin du Jura : [suite]

Autor(en): **Olivier, U.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 42

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-188898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

retsâ qu'avâi dâi rebattâïès dè millè francs, que cein fasâi dâi melïons à cein qu'on dit. Eh bin, quand bin l'avâi dinsè tant à brassâ, n'étâi rein orgolliâo, ni fiai et n'étâi pas mî revou què lè z'autrès dzeins. L'étâi bin vetu, proupro n'iavâi rein à derè s'on vâo ; mà à lo vairè, ne seimbliâvè pas mé que n'autro. Mà se ne bragâve pas pè sè z'haillons, sè tegnâi on appliâ !.... non de non !... c'étâi dâo cossu. Onna coblia dè tsévaux que tracivont coumeint l'oura, qu'aviont lè z'orolhiès asse drâitès qu'on *i*, la téta hiauta, enfin quiet ! duè ballès bîtès, et l'avâi on petit tsai que reluisâi coumeint on meriâo et qu'avâi lè z'assis et lo bet dâi z'abots tot ein ardzeint.

On dzo que sè promenâvè ein petit tsai contrè Orba, ye dévancè su la routa on gaillâ que sè tirè dè coté po lo laissi passâ. Monsu B. arrétè sè tsévaux et fâ montâ l'autro découtè li, su lo banc. Cé gaillâ que preind monsu B. po on cocher dè bouna mâison, sè met à djasâ avoué li et lâi démandè à quoui est cé galé tsai.

— A mè, repond monsu B.

L'autro too la pota ein sè peinseint : dzanliâo, va !

— Et clliâo tsévaux, se fâ onco ?

— A mè assebin.

— *On bi caïon !* lâi repond lo gaillâ que crâi qu'on sè fot dè li, et que ne vâo pas crairè cein qu'on lâi dit.

Eh bin, cé *bi caïon* est lo *na* dè la pe forta sorta.

Un coin du Jura.

PAR U. OLIVIER.

IX

Mais il est un côté par lequel nous ne l'avons point encore examinée.

Pour avoir chaud en hiver, il faut du combustible ; et quand l'hiver dure aussi longtemps, une quantité considérable est nécessaire, surtout si l'on aime une chaleur vaporeuse et concentrée. Chacune de ces maisons étant une étuve, du 1er octobre au mois de mai, il faut donc se procurer une bonne provision de tourbe et de sapin, si l'on ne veut pas être pris au dépourvu pendant la saison glacée. L'habitant des Landes, de Prâ-Manon, celui du Gravier, des Cressonières, du Bois-d'Amon, etc., ira donc aux ventes publiques de sapin, soit en France, soit dans les localités suisses dont les forêts sont situées à une faible distance de son domicile. Il n'y a pas très longtemps encore, les Francs-Comtois n'étaient pas admis dans nos ventes de bois, dont les payements avaient lieu à long terme. Ils s'arrangeaient donc avec des Suisses, qui leur servaient de prête-noms et leur passaient les échutes d'arbres, moyennant une commission proportionnée à la valeur des lots et à la responsabilité encourue par le miseur. Depuis quelques années, le système des ventes au comptant ayant prévalu d'une manière assez générale, les étrangers sont admis aux enchères sur le même pied que les nationaux, en sorte que les premiers n'ont plus besoin d'intermédiaires. Ils achètent donc eux-mêmes les bois pour leur industrie ou pour leur usage, et les exploitent dans les forêts.

Jusque-là tout va bien : les chars prennent le chemin de France au lieu de celui de Suisse, et l'argent reste entre les mains des vendeurs. Mais les rapports de bon voisinage cesseraient dès l'instant où le Jurassien se permettrait de couper où bon lui semblerait de ce côté-ci de la frontière. Le mal commis de cette manière a considérablement diminué et finira sans doute par disparaître. Il y a quarante ans, c'était encore un fléau dans la contrée et, en quelques endroits, un brigandage organisé. Plus d'une commune vaudoise dut prendre le parti d'envoyer des hommes armés, en assez grand nombre, pour garder ses forêts et mettre les pillards à la raison. Par le plus mauvais temps possible, neige tourbillonnante ou bise à crever les yeux, les voleurs partaient de leurs demeures éloignées, poussant devant eux un léger traîneau ou le tirant derrière, selon le cas. Sur cette *lugette*, ils attachaient la hache et les cordes nécessaires à l'expédition, et ils arrivaient ainsi dans les joux noires, situées parfois à deux ou trois heures de marche de leurs habitations. Choisissant l'arbre dont ils voulaient faire leur proie, ils le coupaient à hauteur de neige, sans même se donner la peine d'en débarrasser le pied jusqu'au sol. L'arbre abattu, ils le réduisaient en billes d'une longueur commode, plaçaient les meilleures sur le petit traîneau, et vogue du côté de la France ! Comment les prendre sur le fait à des distances considérables, loin de tout poste de gendarmerie, et par un temps où le forestier ne peut visiter en un même jour qu'une très petite partie de ses domaines ! Le bois enlevé, caché dans la maison, est introuvable. D'ailleurs il a passé la frontière : c'est beaucoup si tout n'est pas dit. Nous ne parlons pas de la conscience de ces hommes, car ils la tenaient sous clef et ne lui permettaient pas de souffler le moindre mot. Puis, ces grandes forêts, ces immenses forêts, pourquoi donc appartiennent-elles à des étrangers qui demeurent fort loin, dans un excellent pays, au lieu d'être à nous autres pauvres gens de cette froide contrée !

Il y en avait de bien plus audacieux encore, dans la manière de s'approprier le bois d'autrui. Le fait suivant se passait en plein jour, il y a une trentaine d'années.

Un garde-forêt, fatigué d'une longue course faite la veille dans les bois, se reposait tranquillement un matin chez lui, pendant que sa famille était à l'église. C'était vers la fin d'octobre. Tout à coup il se leva, but un verre de vin, mit un morceau de pain dans sa poche, prit une serpe à la main et quitta sa paisible demeure. Où allait-il ? Il ne le savait pas lui-même, mais un pressentiment secret l'agitait depuis un moment et faisait passer devant les yeux de son esprit comme une espèce de vision angoissante. Il allait donc devant lui, du côté des forêts.

Après quelques heures de solitaire promenade, il déboucha d'une lisière élevée et vit de là une chose qui, pour un homme de son caractère et revêtu de ses fonctions, était un spectacle affreux. Je doute que la rencontre inopinée de trois loups de grande taille et faisant mine de l'attaquer, eût pu lui donner une aussi grave émotion. Il vit donc huit chars stationnant à quelque distance, non loin de l'endroit où nous avions chargé nos jeunes sapins châblis. Les brancards de ces véhicules étaient tournés du côté de la France, et les chevaux occupés à manger leur foin, comme autrefois nos bœufs. Or, nulle vente de bois n'avait eu lieu dans la forêt en question, et c'était un dimanche, jour pendant lequel il est défendu de travailler, en pays boisé comme partout ailleurs. Notre forestier éprouva la plus froide sueur qu'un montagnard de sa trempe puisse endurer. Que faire ? Se présenter hardiment aux scélérats, prendre leurs noms ou, à ce défaut, leurs signalements, puis verbaliser. — Il fit donc un détour afin de mieux voir et pour s'approcher davantage : à cent pas du lieu où se commettait le délit, il se trouva tout à coup en face d'un homme vigoureux, qui, la hache à la main, lui barra le chemin et lui dit :

N'essayez pas d'aller plus loin. Nous avons besoin de

bois pour des *tavaillons*[1] ; celui-ci est le meilleur de la contrée et le plus commode à emmener. Nous en prendrons huit chars : il serait inutile de vous y opposer. Nous sommes nombreux ; si vous tenez à la vie, retirez-vous. Les arbres sont coupés ; on les scie ; dans une heure nous partons, après quoi vous n'entendrez plus parler de nous. Retirez-vous donc ; ne dites rien ou faites votre rapport, comme il vous plaira. Mais n'approchez pas. »

Le forestier, au désespoir, voyant trop bien que la force brutale était contre lui et se trouvant éloigné de tout secours, essaya au moins de parler à la conscience de cet homme. Il lui représenta la bassesse de leur action, la justice humaine les atteignant tôt ou tard ; tout fut inutile. Les huit chars reçurent les plus beaux arbres voisins — des sapins rouges sans nœuds, — puis les forbans partirent avec leur butin, comme s'ils fussent venus faire ici une chose fort simple et toute naturelle.

Dès qu'il fut maître de la place, le forestier échantillonna les troncs, martela les pièces rebutées, après quoi il suivit de loin, mais presque toujours caché, le convoi des voleurs. Enfin il les vit arriver dans un hameau situé au lond d'une sauvage vallée . . . . . .

(La fia au prochain numéro.)

L'Indicateur des adresses

de la ville de Lausanne et du canton de Vaud, par Th. Pfister. — 1885-1886.

Il n'y a que très peu d'années encore que nous ne possédions aucun ouvrage sérieux pouvant nous fournir les renseignements dont on a journellement besoin, sur notre industrie, notre commerce, notre administration publique, nos autorités cantonales et communales, ainsi que les adresses principales des habitants de la ville et de la campagne. Plusieurs essais furent faits par des personnes incompétentes en ces matières, ou peu en mesure d'entreprendre un pareil travail. Pendant longtemps nous dûmes nous contenter de méchantes brochures où l'on trouvait tout excepté ce qu'on y cherchait. Le chiffre de la population augmentant sans cesse, et le mouvement des affaires prenant chaque jour plus d'extension,, on sentit vivement le besoin d'avoir un guide complet, bien étudié et d'un prix abordable à tous, dans lequel on puisse trouver des renseignements exacts, relatifs aux diverses branches de notre activité et de notre vie vaudoise.

M. Pfister, comprenant cette lacune, se mit courageusement à l'œuvre et travailla pendant des années à réunir des renseignements, à compiler, à condenser en peu de mots ce qui comportait des pages ailleurs, à vérifier et corriger des milliers d'adresses.

Ce travail de persévérance et de longue haleine a été fait jusqu'au bout avec beaucoup d'intelligence et de soin. Pour en apprécier tous les mérites, pour se rendre compte de tout ce qu'il contient, il suffit d'en parcourir les pages, d'examiner son excellente classification et l'arrangement de ses rubriques dans le but de faciliter les recherches.

Tous les journaux du canton ont donné un résumé succinct des diverses matières qui sont traitées dans ce guide ; le cadre de notre journal ne nous permettant pas de le faire, nous nous bornons à le recommander chaudement à tous, estimant qu'il n'est pas un homme d'affaires, pas un homme qui travaille et qui ait les moindres relations commerciales, à qui cet *Indicateur* ne soit indispensable. Espérons que son utilité incontestable, généralement reconnue, le mettra bientôt dans toutes les mains. — Il est en vente dans toutes les librairies : broché 4 fr., relié 6 fr. — Le bureau du *Conteur* se charge de l'expédier contre remboursement aux personnes qui lui en feront la demande.

[1] Bardeaux pour la couverture des bâtiments.

Recette. — *Blanquette de veau.* Généralement, c'est avec un morceau de poitrine de veau qu'on fait la blanquette. On met fondre du beurre dans lequel on délaie une cuillerée de farine ; tout aussitôt, on ajoute peu à peu environ deux verres d'eau chaude, et on tourne toujours ; on assaisonne avec sel, poivre, oignons, une pointe d'ail, un bouquet garni. Puis, dans cette sauce, on fait cuire la poitrine de veau coupée en morceaux. Avant de servir, on en relève le goût avec des rondelles de citrons ou de cornichons ou, à défaut, avec un peu de vinaigre. Deux cuillerées de crême ajoutées à la sauce avant d'y verser le vinaigre, la rendent plus délicate ; un jaune d'œuf lui donne belle couleur et la lie bien, si on la trouve trop claire. Les champignons ne nuisent jamais dans la blanquette.

Madame Berton-Samson.

Nous apprenons avec joie la prochaine arrivée dans notre ville, de Madame Berton-Samson, fille du célèbre Samson, du Théâtre-Français, qui se propose de donner, les 21 octobre, 4, 11 et 18 novembre, à 5 heures du soir, dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, 4 *conférences-lectures*, entremêlées d'analyses, et dont le programme se compose de morceaux choisis dans les œuvres poétiques et dramatiques du XVIIe et du XIXe siècle. Membre de l'Association des auteurs dramatiques, professeur de littérature française à l'Association philotechnique de Paris, et mettant en pratique les principes de diction de celui qui fut le professeur de Rachel, Madame Berton a tous les titres désirables pour donner à ces conférences un attrait que notre public lettré ne laissera point échapper. D'après tout ce qu'on nous dit du conférencier, nous avons lieu de croire qu'il peut compter sur un nombreux et sympathique auditoire.

La livraison d'*octobre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les systèmes de philosophie, par M. *Ernest Naville.* — Le mari de Jonquille, nouvelle, par M. *T. Combe.* (Troisième partie.) — Le Congo et l'Afrique équatoriale, par M. *A. de Verdilhac.* — Les héros de la voie ferrée, par M. *G. van Muyden.* — Les revendications des Bulgares de Macédoine, par M. *Louis Leger.* — Benvenuto Cellini, par M. *François Dumur.* — Le dernier homme, scènes du Ghetto polonais, par M. *Sacher-Masoch.*

Chroniques parisienne, allemande, russe, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.